

Sport : le Département accompagne les jeunes vers le haut niveau



Les élus du Conseil Départemental de l'Ariège, réunis en commission permanente, ont voté l'octroi d'une subvention de 8 250 EUR au titre du dispositif Jeunes Sportifs Avenir 09. Onze sportifs Ariégeois de moins de vingt-cinq ans en bénéficieront. L'aide varie entre 500 EUR et 1 500 EUR en fonction de leur niveau.

Ce dispositif a pour but d'encourager la performance sportive en Ariège de ces jeunes gens et jeunes filles qui visent un titre régional et/ou une qualification au Championnat de France. De même, les sportifs doivent pouvoir justifier d'une poursuite d'études au-delà de l'âge légal, afin de veiller à l'insertion professionnelle post carrière sportive.

Le Conseil Départemental poursuit ainsi son engagement et son accompagnement auprès des jeunes sportifs ariégeois, de leur initiation à une discipline jusqu'à la pratique de haut niveau.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

ARIEGE LE DEPARTEMENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

etabeaud@ariego.fr